SIRET : 424 522 373 000 36
Enregistrée sous le numéro 91 34 06609 34 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon

FORMATION POUR L'ACCES AU LABEL HANDIBAT
MODULE A :
ACCESSIBILITE ET ADAPTATION DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX
MODULE B1 :
ACCESSIBILITE ET ADAPTATION : LOGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et de perte d'autonomie des personnes en situation des handicaps lors des visites à domicile, afin de bien situer les besoins et de proposer des travaux adaptés.
- Acquérir les fondamentaux règlementaires concernant l'espace public et les ERP

Public concerné : Tous les métiers du bâtiment

Prérequis : Aucun

Accès des personnes en situation de handicap : Vous rencontrez une situation de handicap qui nécessite une adaptation : contactez notre référent handicap au 04 99 77 22 86 ou direction@adefa-btp.fr

Durée : 2 jours, soit 14 heures

Participants : 12 maximum

Modalités d'accès :

- Bulletin d'inscription sur demande
- Contact : service inscription au 04 99 77 22 82 ou contact@adefa-btp.fr
- Délais d'accès : programmation disponible sur notre site https://adefabtp.fr

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Formation en présentiel
- La formation sera assurée par un formateur, avec expérience professionnelle
- Formation théorique et participative axée sur l'échange « formateur-professionnels ».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de cours et vidéo projecteur.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- Sanction fin de formation : A l'issue de cette formation, le stagiaire passera les tests sous forme de QCM lui permettant d'accéder au label Handibat. Une fois les tests validés, un dossier sera à présenter devant la commission Handibat.

CONTENU DE LA FORMATION

JOURNEE 1 : Module A : Accessibilité, adaptabilité de tout pour tous : les fondamentaux

LE HANDICAP ET LES SITUATIONS HANDICAPANTES

- Appréhender l'environnement et le marché
- Connaître les mots-clés du handicap et de la mobilité réduite
- Définitions du handicap et de la perte d'autonomie
- Chiffres clés et statistiques

DU HANDICAP A LA REGLEMENTATION ET A LA QUALLITE D'USAGE

- Comprendre le handicap
- Connaître le contexte réglementaire et les échéances
- La loi du 11 février 2005 :
  - ✓ Compensation
  - ✓ Continuité de la chaîne de déplacement
  - ✓ Projet de vie
  - ✓ Accessibilité

MISE EN SITUATION

- Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée
- Parcours en position de « handicap »
- Cheminement horizontal et vertical
- Mise en situation à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment

RETOURS ET ECHANGES COLLECTIFS SUR LA MISE EN SITUATION

LES FONDAMENTAUX DU CHEMINEMENT HORIZONTAL ET VERTICAL

- Reconnaître les obstacles de la vie courante
- Déceler un environnement non adapté
- En extérieur : pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols…
- En intérieur

PRESENTATION DU DOCUMENT « VIVRE ENSEMBLE »

- Maîtriser la démarche commerciale et améliorer le relationnel
- Mieux connaître la personne handicapée et ou âgées pour s'adapter au besoin

JOURNEE 2 : Module B1 : Le logement individuel : maintien à domicile et confort pour tous

LES ASPECTS MEDICAUX DU HANDICAP

- Présenter le lien entre le médical et le maintien à domicile
- Définition du handicap dans son aspect médical, la chaîne de production du handicap, insertion et réinsertion dans la société
- Les métiers médicaux intervenants : rôles et fonctions
- Dimension sociale et psychologique

VISITE VIRTUELLE D'APPARTEMENTS THERAPEUTIQUE ET PEDAGOGIQUE

- Permettre au professionnel d'analyser, dans chaque pièce du logement les points de vigilance
- Sensibiliser le professionnel à l'enjeu de la continuité de la chaîne de déplacement

TRAVAUX D'ADAPTATION DU DOMICILE – PARTIE 1

- Connaître les principes d'aménagement et d'agencement de base en f onction du handicap
- Etre sensibilisé aux points singuliers et problématiques propres aux personnes âgées et handicapées
- Connaître les éléments de la réglementation en matière de logement individuel
- La qualité d'usage dans l'adaptation du domicile

TRAVAUX D'ADAPTATION DU DOMICILE – PARTIE 2 + ETUDES DE CAS

- Connaître les différentes solutions d'aménagement
- Savoir organiser un chantier en présence d'une personne en situation de handicap
  - ✓ La mise en place du chantier
  - ✓ L'exécution et le suivi avec les personnes en situation de handicap dans leur environnement habituel : contraintes et solutions mises en œuvre

SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT

- Connaître les acteurs et partenaires locaux
- Connaître les financements et circuits de décision